

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires;

## A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.
3 — 45 — —	Express.
3 — 20 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir,	Express.
11 — 51 — —	matin, Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 20 — —	Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## EXTÉRIEUR.

AMÉRIQUE. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*, du 16 mars :

« Nous avons des nouvelles assez importantes du Nicaragua. Le steamer anglais *Trent*, parti de Grey-Town le 20 février, les a portées à Aspinwall, d'où elles nous sont parvenues par le double intermédiaire du *Granada* jusqu'à la Havane, et de l'*Empire-City* de la Havane à New-York.

« Les colonels Titus et Lockridge ont obtenu divers avantages sur les Costa-Ricains, qui s'étaient emparés du cours de la rivière San-Juan. Le *Courrier* d'Aspinwall, dans un *extra* en date du 3 mars, annonce même que les filibustiers ont forcé le passage jusqu'au lac, sans avoir eu de pertes sérieuses à essuyer, et en s'emparant au contraire d'une quantité considérable d'armes et de munitions.

« Nous savions déjà qu'après la prise des steamboats de la rivière par les Costa-Ricains, M. Scott avait réparé et armé avec beaucoup d'activité un bâtiment à vapeur, le seul dont il pût tirer parti. Les recrues casernées à Punta-Arenas s'y embarquèrent pour tenter de reprendre les positions occupées par l'ennemi, et, s'il était possible, les steamboats si précieux pour rétablir les communications.

« Le *Rescue*, c'est le nom du bateau filibustier, reparut à Punta-Arenas quelque temps après, confirmant la prise de possession du confluent de Serapiqui, et la capture du fort de Castille. De plus, les partisans de Walker étaient parvenus à reprendre le steamboat *J.-N. Scott*, dont la machine était tellement avariée qu'il était impossible de s'en servir jusqu'à ce qu'elle fût réparée. Le *Rescue* avait à bord le colonel Lockridge, qui venait chercher de nouvelles provisions à Grey-Town, où il s'en trouvait en abondance.

Jusqu'à plus ample informé, nous devons donc admettre comme certain, si une certitude est possible en fait de nouvelles du Nicaragua, que les filibustiers sont encore une fois maîtres de la moitié de la rivière San-Juan jusqu'aux rapides de Castillo dont ils occupent le fort. Un des steamboats est entre leurs mains, hors de service, et un autre a été

brûlé par les Costa-Ricains. Ces derniers restent maître de la moitié supérieure de la rivière, du fort San-Carlos qui commande l'entrée du lac, et des autres steamers. On voit donc que la jonction des forces du colonel Lockridge avec Walker est loin d'être encore opérée.

« De Walker lui-même nous n'avons aucune nouvelle. Il paraît n'avoir pas bougé de son camp depuis le 3 février, date des derniers rapports venus de son quartier-général. »

CHINE. — Voici les nouvelles de la Chine données hier par le *Sémaphore*, et qu'une dépêche télégraphique de Marseille n'avait pu qu'analyser :

« On rapporte qu'une grande flotte de soixante à soixante-dix jonques est à Lingtiwg, à peu de distance de l'entrée occidentale du port. On a envoyé à sa poursuite les deux steamers *Auckland* et *Eaglet*.

« Le brick de guerre de Sa Majesté, *Camilla*, de 16 canons, l'*Elk*, de 12, sont arrivés jeudi matin. Le dernier stationnera au bas de la rivière, et l'autre se rendra à Amoy, pour relever le *Samson*.

« Une lettre de Hong-Kong contient les détails suivants, relatifs à l'émigration :

« Les affaires d'émigrants pour la Havane, qui semblaient attirer l'attention des armateurs français, vont souffrir beaucoup, par suite d'un malheureux événement, arrivé au navire français *Anais*. Ce bâtiment avait plus de six cents émigrants à bord. Une émeute éclata, et le capitaine, le second et le lieutenant ont été ou assassinés ou se sont jetés à la mer; on manque de renseignements précis sur ce point. Le chargé d'affaires de France en Chine, M. de Courcy, a prévenu par une circulaire le commerce français des dangers auxquels s'exposaient les capitaines dans de pareilles entreprises. »

Macao. — Le village pêcheur de Tom-Tsai, dans le Typa, à l'opposé de Macao, a été incendié le jour de l'an des Chinois (26 janvier). La ville était bâtie en bois et en bambous avec quelques pièces de charpente. Aussi les flammes s'élançèrent-elles bientôt dans toutes les directions, et presque toute la ville fut bientôt détruite. Le bruit a couru que la place a

été incendiée par les mandarins, mais ce n'est point la vérité, car le feu a été purement accidentel.

Rivière de Canton. — Dans la nuit du 26 janvier dernier, les Chinois ont tenté d'incendier le *Comus*, au moyen de deux jonques, chargées de fagots, de poudre et de toute sorte de matières combustibles, qu'on lança au milieu de la nuit. L'obscurité favorisait l'entreprise, aussi ne put-on les apercevoir qu'à la distance de 40 ou 50 mètres.

Le 10 février, le steamer de Sa Majesté, *Hornet*, capitaine Forsyth, a rencontré deux divisions de jonques au bas de la rivière. Le *Hornet* ouvrit le feu contre elles. Quand l'attaque fut commencée, les jonques, qui semblaient vouloir attaquer, effrayées peut-être par le feu du *Hornet*, s'enfuirent. Le *Niger* lui-même, comme nous l'apprend un autre avis, a été attaqué, et on dit que le nombre des navires chinois s'élève à plus de 1,000.

Shanghai. — Le *Lady-Mary-Wood*, arrivé de Shanghai, le 12 au matin, annonce que tout est tranquille, ainsi qu'à Ningpo.

« Un édit impérial, dit le *Nord-China-Herald*, a été transmis aux gouvernements généraux et aux gouvernements des provinces de Keang-Soo, Che-Keang et Fu-Kien, qui donne des ordres sur la manière de traiter les barbares dans l'état du moment. Ils doivent se tenir sur la défensive, et veiller à la tranquillité pour ne pas alarmer la population; si les steamers étrangers arrivent, ils doivent négocier. Yeh a reçu ordre de ne pas se porter aux dernières extrémités, mais d'agir dans le but du rétablissement de la paix. »

On lit dans le *Pays* :

« Les dernières nouvelles de la mer des Indes assurent que le roi de Siam venait de faire partir pour l'Europe un envoyé extraordinaire, chargé d'une mission particulière en France et en Angleterre où il arrivera, dit-on, au mois de mai prochain. »

Nos lecteurs n'auront pas oublié le triste sort du navire de l'Etat le *Duroc*, naufragé en août dernier sur l'îlot *Mellish*, dans les mers de l'Inde, et dont

## FEUILLETON

## THOMAS COQUILLE.

## HISTOIRE D'UN MATELOT.

(Suite.)

En réponse aux questions que nous ne cessions de lui adresser l'honnête matelot commença ses explications de cette manière :

— La mer, mes petits agneaux, c'est une masse d'eau salée qui à toutes les couleurs, suivant le temps qu'il fait. Je l'ai vue blanche comme du lait, c'était le vent qui la fouettait, il faisait gros temps. Je l'ai vue toute tachetée avec des moutons, comme nous disons; grise, verte, bleue, par bonne brise. Une fois, en rade de Toulon, par un mistral qui se leva au milieu de l'été, elle était pareille à l'arc-en-ciel, tous les canots qui étaient dehors chavirèrent. La nuit, je l'ai vue noire comme de l'encre, et d'autres fois plus brillante qu'un sac d'écus fourbis tout neufs. Sur les côtes et le long du bord, il y a des jours qu'elle est plus verte qu'une salade, et d'autres qu'elle a couleur de terre et de vase. Enfin, en calme, c'est comme qui dirait un grand miroir où on voit le portrait du ciel en miniature, les nuages gris, blancs, noirs ou le fond bleu comme à Cadix. En plein midi, quand le soleil est à pic, c'est pareil à un drap d'argent sans franges ni coutures, et là dedans s'il y a des courants, on jurerait

des serpents dorés qui se promèneraient la canne à la main.

Mon oncle s'approcha en souriant.

— Qu'est-ce que ça, des courants? demandai-je.

Thomas Coquille leva les yeux vers mon oncle.

— Continuez, continuez, dit-il.

— A vos souhaits, M. Lefranc; vous, vous êtes un savant qui avez lu la chose dans les livres, et vous pourriez la raconter mieux qu'un pauvre ignorant comme moi... Pardon, excusez donc; si je m'embrume, vous me reprendrez. Je vas dire la chose à mon idée. Ainsi, mes enfants, vous savez pour le moins ce que c'est qu'une rivière? — De l'eau qui coule sur terre, pas vrai? — Eh bien, pareillement les courants, c'est de l'eau qui coule en pleine mer. Les bords ne remuent pas, le milieu file... Pourquoi? je n'en sais rien, mais c'est comme ça! Il y a des fois que toute la mer n'est qu'un grand courant. Alors on n'y voit rien à bord, seulement le lendemain l'officier s'y reconnaît en faisant son point avec les calculs, par le moyen du soleil et d'un instrument que nous appelons un *tire-pied*, mais qu'ils appellent octant, sextant, cercle, toute une mécanique avec des miroirs, des lunettes, des chiffres.... Faut être sorcier pour avoir inventé ça. Par ce moyen, on regarde, on voit deux soleils au lieu d'un... Une fois, je n'y voulais pas croire, moi; — c'était du temps que j'étais mousse; — maitre Brinde-Zingue demanda au chef de timonnerie son *tire-pied* pour me faire

voir... Et c'est vrai, c'est bien vrai, j'ai vu deux soleils, un rouge, un vert, au lieu d'un couleur d'or qui est au ciel; je n'avais qu'à toucher une vis, mon soleil rouge montait et descendait, mon soleil vert ne bougeait pas. Tout d'un coup, cra! je ne vois plus qu'un soleil, il était violet comme une robe d'évêque. Après ça, on me fit mettre la main sur une autre vis, et je descendis mon soleil jusqu'à toucher l'horizon.

Les domestiques, mon frère et moi, nous ouvrions de grands yeux. — L'horizon, s'il vous plait, qu'est-ce que ça? demanda Marguerite.

— L'horizon, c'est, voyez-vous, un grand rond qui est tout au tour de vous au large; en bas il y a de l'eau et en dessus le ciel. Tenez, poursuivit Thomas Coquille en jetant par terre son béret bleu de ciel en forme de galette et orné d'un gland rouge. Si ce gland est le navire, là, bien au milieu, tout ce qui est bleu c'est la mer, par en haut, comme de juste et de raison, c'est le ciel, et par ici tout à l'entour, le bord du bonnet, c'est l'horizon.

— Très-bien, dit mon oncle. Revenez maintenant à vos soleils.

— J'y viens, reprit Thomas Coquille en ramassant son béret, mais notez bien qu'il ne m'en reste plus qu'un tout violet qui touche l'eau; voilà que sans rien faire à la vis, mon soleil remonte, ou, si vous aimez mieux, la mer baisse. — « Un petit tour de mécanique, » dit maitre



le commandant, M. le lieutenant de vaisseau de Lavaissière de Lavergne, était resté sur le théâtre du sinistre, avec une partie de l'équipage, tandis que l'autre partie parvenait, au milieu de mille dangers, à rejoindre les possessions hollandaises.

Le ministre de la marine vient enfin de recevoir la nouvelle de l'heureuse arrivée de M. de Lavergne à Batavia, avec les officiers, officiers marinières et marins restés avec lui sur l'écueil.

Voici un extrait de ce rapport :

« Le 2 octobre 1856, abandonnant définitivement le *Duroc*, dont la coque était presque à sec sur le récif, je me suis éloigné du théâtre du naufrage avec la *Délivrance*, canot à clin de 14 mètres de longueur, 1 mètre 40 de profondeur et environ 70 centimètres de tirant d'eau, laborieusement construit sur le banc de sable de notre refuge, avec nos bas mâts sciés en planches.

» Le 30 octobre, après des calmes prolongés et une traversée très-pénible pendant laquelle on maintint avec difficulté l'embarcation à flot, après avoir failli sombrer sous le souffle terrible de la mousson d'ouest, qui s'était déclarée le 27, nous mouillâmes devant Coupang; nous n'avions pas rencontré une seule voile. Une voie d'eau que l'on put aveugler à Fort-Albany, seul point où nous séjournâmes quelques heures, m'avait inspiré quelques doutes sur la possibilité de continuer notre voyage.

» Cinquante jours passés sur un banc de sable, à de rudes travaux, sous un soleil ardent ou par des pluies torrentielles, et vingt-huit d'une traversée dont la faim attrista les derniers jours, avaient épuisé les forces de tous. Les soins du gouvernement hollandais et les bienveillantes attentions du président, M. Fraenkel, furent tels que, le 13 novembre, je pouvais m'embarquer avec vingt-huit personnes sur le paquebot de Batavia. Notre traversée devait nous imposer de nouvelles épreuves : la violence de la mousson d'ouest nous fit rentrer trois fois à Macassar en relâche. Dans une quatrième tentative faite pour traverser la mer de Java, nous fûmes désemparés et rentrâmes au port à grand-peine. Après un séjour d'un mois à Macassar, où le bon accueil fait à mon équipage sur la frégate des Pays-Bas, le *Palembang*, acheva de rétablir sa santé, nous passâmes sur un autre paquebot, qui dut lui-même relâcher après six jours de mer avant d'atteindre Java.

» Arrivé enfin à Sourabaya, le 26 janvier et à Batavia le 6 février, j'ai successivement réparti mes hommes sur les bâtiments du commerce français l'*Ardent* et la *Bayadère* en partance pour Nantes, et je compte rallier moi-même Bordeaux, avec l'officier d'administration et les maîtres, chargés sur l'*Estelle* et *Reine*, très-prochainement attendue à Batavia, de Samarang, où elle a pris un chargement.

» Le prochain départ du courrier me fait limiter à ces détails succincts le récit de notre délivrance. Si la Providence y a joué un grand rôle, les officiers : MM. Eveillard, enseigne de vaisseau qui a failli, dans le trajet de l'écueil à Timor, succomber à ses fatigues; Hervé, officier d'administration; Salaün, chirurgien-major, et l'équipage resté sous mes ordres, par leur énergie, leur dévouement et leur exacte discipline, se sont montrés dignes d'en être les instruments. Témoin de leurs efforts, la pers-

pective de les signaler un jour à la haute approbation de Votre Excellence, jointe au désir ardent de rendre à la patrie les braves gens dont l'Empereur m'avait confié le commandement, m'a sans doute empêché de fléchir sous le double fardeau des fatigues et de la responsabilité. » (*Constitutionnel.*)

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« L'Empereur a fait exécuter aux zouaves de la garde, dans la prairie de Longchamps, quelques manœuvres sur lesquelles nous avons recueilli les détails suivants :

» Le régiment était rangé en bataille, face au moulin et perpendiculairement aux tribunes des courses; chaque homme avait vingt cartouches dans la giberne.

» L'Empereur est arrivé à trois heures, accompagné d'un prince étranger et suivi d'une brillante escorte. S. M. l'Impératrice a également honoré ces manœuvres de sa présence.

» Sur l'ordre de l'Empereur, le régiment s'est formé en deux colonnes d'attaque, et, couvert par une ligne de tirailleurs, s'est élancé au pas gymnastique à l'attaque du moulin. Les compagnies de droite ont occupé promptement la plate-forme au milieu d'une vive fusillade, qui a causé une affreuse panique parmi les curieux qui avaient déjà envahi cette place. Chaque bataillon s'est ensuite formé en colonne serrée pour exécuter le passage des lignes en retraite que protégeait un feu de tirailleurs. L'Empereur a ordonné ensuite les carrés obliques par bataillon, le feu a été ouvert sur toutes les faces à la fois, et, au milieu de la fumée, on remarquait S. M. placée à quelques pas des canons de fusil, et calmant avec un adresse remarquable son magnifique cheval, que la fusillade paraissait beaucoup animer.

» Les bataillons étant déployés et faisant face à S. M. l'Impératrice, le colonel a commandé une marche en bataille en avant, les clairons ont sonné la charge, et quand la ligne est arrivée à quelques pas de S. M., elle s'est arrêtée aux cris de : *Vive l'Impératrice!* Cette manœuvre a été exécutée avec un ensemble admirable.

» Pendant le repos, les officiers ont été réunis autour de l'Empereur, qui a daigné adresser à tous des paroles pleines de bienveillance. S. M. l'Impératrice est descendue de voiture et est venue se placer au milieu d'eux; elle a parlé à plusieurs officiers avec cette grâce et cette bonté que tout le monde admire en elle. L'Empereur a détaché sa croix et l'a remise à un capitaine qui lui a été présenté. Un vieux zouave amputé a également reçu la croix.

» Les manœuvres se sont terminées par un défilé par peloton, aux cris de : « *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!* »

— D'après les nouvelles que nous recevons de notre correspondance particulière de Batna, dit le *Moniteur de l'Armée*, l'eau a jailli au soudage de Sidi-Rached, le 13 mars, à 54 mètres de profondeur. Dès que la couche dure a été percée, l'eau s'est immédiatement élevée dans les tuyaux de 0,25 à 1 m. 20 au-dessus du sol, en donnant 4,000 litres par minute, à une température de 24 degrés.

Aujourd'hui son volume est de 4,300, et montera à 5,000 lorsque la source aura bien pris son niveau ascensionnel. La gerbe formée par la sortie de l'eau est magnifique, elle est reçue dans un réservoir de bois de cèdre de 2 mètres de diamètre; le tuyau est recouvert par une calotte à tranches, surmontée d'un croissant.

Au moment où l'eau jaillissait, aucun Arabe n'était présent au soudage; mais la nouvelle s'est bien vite répandue au village, et, en moins de cinq minutes, toute la population s'est jetée sur les travailleurs avec une telle frénésie, qu'il a fallu employer la force pour débarrasser l'emplacement des travaux. Les femmes et les enfants se couchaient dans le ruisseau, comme s'ils n'avaient jamais vu d'eau. Le vieux cheikh de Sidi-Rached n'a pu surmonter son émotion; il s'est jeté à genoux près du treuil, et a pleuré de joie pendant plus de dix minutes.

Le 14 mars, les habitants de Tougoort, Ramra, Sidi-Sliman et Ouqsoor, sont venus adresser des félicitations à l'ingénieur, comme à tous ceux qui l'ont assisté dans l'accomplissement de sa mission, et bénir la source, qui a été appelée *Fontaine de la Renaissance*, puisque, grâce à elle, la vie va renaître dans cette oasis menacée de périr. Après la bénédiction, les indigènes ont construit une séquia assez élevée, pour conduire l'eau dans la partie morte de l'oasis; la musique arabe jouait pendant ce temps pour encourager les travailleurs. Le soir, il y a eu bal et fantasia; toutes les femmes y assistaient. A onze heures, pour terminer la fête, les Arabes, sur la demande d'Aly-Bey, kaïd de Tougoort, ont exécuté trois feux de peloton et une danse guerrière, en l'honneur de MM. Degossée et Laurent, les habiles entrepreneurs des puits artésiens dans le Sahara; celui de Sidi-Rached est déjà le quatrième. Le 15 mars, la même fête a été célébrée; elle a dû se prolonger jusqu'au 20.

— Les travaux du chemin de fer de Constantinople à Belgrade seront commencés, à ce qu'on assure, dans le courant du printemps. Les études de terrain, terminées en grande partie, ont donné un résultat très-favorable; sur tout le parcours de la ligne, il n'y a que deux endroits offrant des difficultés considérables entre Charkoy et Mussa-Pacha-Polenga, et ensuite Armanlie et la porte Trajane. La plus grande difficulté sera de trouver le nombre de bras nécessaire, la population étant très-clairesemée dans cette partie de la Turquie d'Europe; en outre, les frais de construction seront considérablement augmentés, par suite du prix très-élevé des bois sur toute la ligne. (*Mercur de Souabe*)

— Sur les 2,200 milles du câble pour le télégraphe atlantique, 650 sont déjà achevés. Dans les ateliers de MM. Kuper et C<sup>o</sup>, de Greenwich, et de MM. Neuwall et C<sup>o</sup>, de Birkenhead, on fait 200 milles par semaine. Toute la ligne sera embarquée à la fin de juin, et l'on espère que la communication sera établie vers la mi-juillet. — Havas.

— On lit dans la *Gazette de la Bourse de Berlin*, du 1<sup>er</sup> avril, que le premier bâtiment prussien a passé ce jour-là le Sund, sans s'arrêter et pavillon déployé, et qu'une dépêche télégraphique d'Elseigneur l'a annoncé au président du conseil, qui en a fait part à la chambre des députés.

— Après? on verra avec le point d'hier le chemin que nous avons fait et celui qui nous reste à faire, et de cette façon le capitaine dira sur quelle aire de vent il faut gouverner pour aller où nous allons... C'est qu'il est malin, dam! matre Brinde-Zingue!

— Marin, dit le vétéran, qui, reconforté par le potage, s'approcha du feu, j'ai navigué pas mal de fois dans ma vie, et même plus qu'il ne convenait à un ami du *plancher des vaches*, mais jamais je n'avais entendu si bien expliquer l'histoire du point, à laquelle, pour dire vrai, je n'ai jamais rien compris.

Cette approbation fut suivie des remerciements du soldat, adressés à mon oncle, et d'une exclamation de Thomas Coquille, qui s'écria : « Vous avez donc navigué, vous? topez-là! »

— Je toperai, quoique je n'aie guère embarqué que pour mon malheur, dit le soldat, qui serrait affectueusement la main de son nouvel ami.

Cependant, mon oncle ne partagea pas tout-à-fait l'avis du vétéran, car il jugea nécessaire de commenter le texte de Thomas Coquille; et il n'avait pas tort : nous avions l'imagination frappée des soleils rouges, verts et violets, roulant du ciel à la mer et de la mer au ciel.

Pendant que le marin et l'artilleur réformé causaient ensemble, il nous prit à l'écart, mon frère et moi!

— Ce bon matelot, nous dit-il, a oublié dans sa des-

Brinde-Zingue. Bon! je donne un petit tour tout doucement. — « Ne le trempe pas dans l'eau! » disait toujours matre Brinde-Zingue. — « Soyez calme que je réponde, il serait capable de s'enrhumer! » — Voilà tout-à-coup mon soleil qui ne bouge plus. Les officiers, voyant ça dans leurs tire-pieds, crient : — *Pique huit!*

— *Pikuit!* s'écria Marguerite, parlez-vous chinois ou sauvage?

— Je parle bon français, m'est avis; *pique huit*, c'est le commandement pour piquer huit coups sur la cloche du bord, c'est la marque de midi.

— Pourquoi pas douze?

— Pourquoi! c'est parce que la journée est coupée en six quarts de quatre heures chaque; à chaque demi-heure le pilotin de quart tape un coup de plus sur la cloche : à midi et demi *un*, une heure *deux*, à une heure et demi *trois*, et ainsi de suite. A quatre heures et à huit, soir ou matin, à minuit et à midi, on pique *huit* pareillement. Voilà la coutume.

— Et bien! dit mon oncle qui s'était assis sur une chaise de cuisine, votre soleil violet ne bouge plus, il touche à l'horizon, et les officiers commandent de sonner midi.

— C'est bien ça!... Mais le plus drôle, c'est que la mer qui jusque-là avait reculé devant mon soleil, commença à lui courir dessus, à le mordre et à lui manger un petit morceau, puis un gros, puis à le noyer en

grand. — J'avais peur tout à fait d'avoir cassé la mécanique, c'est si délicats ces tire-pieds, on dirait de petites dames en souliers de satin; on loge ça avec cinquante mille précautions dans des boîtes garnies de drap, de façon que ni roulis, ni tangage n'y font rien. Il y a de ces outils qui coûtent une pièce de cinq cents francs et même plus! C'est ceux-là qu'on appelle cercle à réflexion; je crois bien qu'il faut en faire des réflexions avant d'acheter pour tant d'argent une histoire pareille en cuivre, qui, au poids, ne pèserait pas plus de cent sous en grosse monnaie! — Mais matre Brinde-Zingue me dit : — « N'aie pas peur, la mer remonte, c'est midi, tu as pris hauteur, *n, i, ni*, c'est fini! — Attrape à compter! » Il me fait regarder des chiffres écrits tout menu sur le tour du *tire-pied*, je me crève un peu les yeux, et voilà que je trouve 67 ou approchant. Un aspirant qui était à côté de moi compte aussi sur son instrument, il dit juste la même chose, et tout le monde, les officiers, le capitaine, les timonniers, tous de même avaient trouvé aussi mon 67. — « Maintenant, dit matre Brinde-Zingue, sais-tu ce qu'ils vont faire de ce 67-là? — Non, matre, je n'en sais rien. — Ils vont le mettre sur du papier, dit-il, ils chercheront dans des livres pleins de chiffres d'autres chiffres qu'ils ajouteront là-dessus. Ils ôteront l'un de l'autre, ils en mettront avec, ils brasseront tout ça de manière qu'on finira par avoir le point de l'endroit où est le navire, pour le marquer sur la carte. — Et après?



**CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.**

M. Louvet a été nommé membre de la commission du Corps-Législatif chargée de l'examen du projet de loi du budget de 1858.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 2 avril :

Voici des renseignements puisés aux meilleures sources sur l'incendie de l'avant-dernière nuit.

Il était environ une heure et demie du matin quand les cris au feu ! et le rappel aux pompiers se sont fait entendre dans les divers quartiers de notre ville. La maison de M. Lethéale, boulanger, place de la Laiterie, n'offrait plus déjà qu'une vaste fournaise. Des braises mal éteintes, placées sous un escalier, avaient déterminé ce sinistre. En peu d'instant, le premier, le second et le troisième étages furent complètement embrasés; puis les marchandises placées dans les greniers s'affaissèrent et vinrent se mêler aux décombres pour augmenter le foyer de combustion.

Grâce aux prompts secours arrivés de toutes parts, au zèle bien connu de nos pompiers, à l'empressement de notre garnison, et au concours actif des autorités de notre ville, à la tête desquelles on remarquait M. le préfet, MM. les adjoints au maire, MM. les officiers des divers régiments, on a pu faire la part au feu et protéger les habitations voisines qui ont été peu endommagées. Tout le monde, en cette circonstance, a fait preuve de dévouement. Les élèves de l'École des arts et métiers, le directeur en tête, ont prêté un concours actif en cette circonstance, ainsi que les élèves du grand Séminaire arrivés des premiers. On remarquait, sur les lieux, l'empressement de MM. les commissaires et agents de police, à la tête desquels se trouvait M. le commissaire central. La gendarmerie, dirigée par son capitaine, a, comme toujours, été d'un utile concours. A cinq heures, tout danger avait cessé.

Deux garçons boulangers, couchés au troisième étage, n'ayant pu descendre par l'escalier embrasé, se sont précipités du deuxième étage par la fenêtre sur le pavé de la rue l'Anchenault, située derrière la boulangerie de M. Lethéale. L'un d'eux a eu la jambe et le bras droits fracturés; l'autre n'a reçu que des contusions. Ils ont été transportés à l'hôpital. En ce moment, leur état n'offre aucune inquiétude.

Le nommé Rurou, pompier, mécanicien chez M. Garriol, a fait une chute dans l'escalier embrasé, et a reçu à la tête plusieurs blessures qui, heureusement, paraissent sans gravité.

La perte de M. Lethéale, tant en marchandises que mobilier, s'élève à une somme d'environ 10,000 fr. Il était assuré à la Compagnie Générale pour une somme de 6,000 fr. M. Maurien, ancien boulanger et propriétaire de la maison qui a été en partie consumée, était assuré à la même Compagnie pour une valeur de 25,000 fr. La perte totale est évaluée à environ 20,000 fr.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

**ETAT CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 Mars.**

**NAISSANCES.** — 4, Joséphine Martinet, rue de la Visitation; — 9, Nelly-Anne Daudet, quai de

Limoges; — Marie-Louise Daudet, quai de Limoges; — Marie-Augusta-Régina Rochoux, rue d'Orléans; — 10, Thérésioe-Lise-Rose Lehnert, carrefour Dacier; — 11, Hermance Guérineau, à la Croix-Verte; — Philibert-Jacques Richer, rue de Fenet; — Clothilde-Augustine Lange, rue du Marché-Noir; — 13, Marie-Joséphine Jarvais, rue de la Visitation; — Eugène Mathieu, rue de la Grise; — Henriette-Rose-Juliette-Amandine Dangles, à l'École de cavalerie; — Alfred-Adolphe Rousseau, rue Saint-Jean; — 14, Louise-Mathilde Deruet, rue de Fenet.

**DÉCÈS.** — 2, Jean-Pierre Brard, 62 ans, à l'Hôpital; — 3, Catherine Toscan, 78 ans, veuve Larbesse, rue Courcouronne; — Pietre, mort-né, rue Bodin; — 4, Etienne Mechine, 71 ans, à l'Hôpital; — Milsonneau, mort-né, rue Saint-Jean; — 6, Céline Martineau, couturière, 15 ans, célibataire, rue Royale; — 7, Elisa Bourbon, gantière, 22 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 9, Reine Roux, rentière, 70 ans, veuve Braitteau, quai de Limoges; — Marie Morineau, journalière, 76 ans, veuve Tête-d'Oie, à l'Hôpital; — 10, Louise Peltier, tapissière, 45 ans, à l'Hôpital; — Honorine Irbec, chapeletière, 28 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 11, Renée Fournier, 63 ans, veuve Touzeau, rue de Fenet; — Rosalie Murier, 90 ans, religieuse, célibataire, à la Providence; — Jean-Baptiste Pireau, journalier, 30 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 12, Arthur Ingrand, 1 mois, rue de la Basse-Île; — Marie Proust, tapissière, 88 ans, veuve Peltier à l'Hôpital; — Marie-Louise Sechet, 5 ans, rue de la Tonnelle; — Julien Dupont, 5 ans, rue Saint-Nicolas.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**DES CHEMINS DE FER ROMAINS.**

Société anonyme constituée par décret du 16 août 1856.

Capital social : 85 millions de francs, représentés par 170,000 actions de 500 fr. chacune.

**RÉPARTITION DU CAPITAL.**

- 1<sup>o</sup> Selon le désir de S. S. le Pape, il a été attribué aux Etats de l'Eglise et établissements religieux . . . . . 40,000 actions.
- 2<sup>o</sup> Il a été réservé aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer . . . . . 25,000 —
- 3<sup>o</sup> Il reste pour la souscription publique . . . . . 105,000 —

*Conditions de la souscription publique.*

Malgré les avantages considérables résultant pour la Société des concessions accordées par S. S. le Pape, tels que garantie d'un intérêt annuel de 6 pour 100, élévation exceptionnelle des tarifs, exemption d'impôts, de droits de douane, etc., l'administration de la caisse générale des chemins de fer, fidèle à son système d'associer équitablement le public à ses entreprises, délivre les actions des chemins romains au pair, moyennant une commission de 2 pour 100, soit 10 fr. par action de 500 fr.

En conséquence, on verse en souscrivant 60 fr. par action.

Un second versement de 100 fr. devra être effectué immédiatement après la répartition.

Les actions de 500 fr., libérées de 150., sont au porteur.

Il ne sera fait un nouvel appel de fonds de 100 fr. qu'en 1858, après la mise en exploitation de la ligne de Rome à Civita-Vecchia.

Les derniers appels de fonds n'auront lieu qu'après la mise en exploitation de la section de Bologne à Ancône.

Ces deux sections, qui représentent à peu près la moitié des concessions, sont les plus productives de la ligne.

Les actions sont en quatre langues : française, italienne, allemande et anglaise.

Les intérêts et dividendes sont payables à Paris et à Rome.

La souscription est ouverte, à partir du lundi 30 mars, chez MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>, banquiers, (à Paris, 99, rue Richelieu).

La clôture de la souscription est fixée au 8 avril. Adresser les demandes de souscription à MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>, auxquels les fonds devront être envoyés par la poste, les messageries ou les chemins de fer.

Dans les villes où la Banque de France a des succursales, les fonds pourront être versés au crédit de MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>.

Toute souscription qui ne sera pas accompagnée d'un versement de 60 fr. par action sera considérée comme nulle et non avenue.

*Souscription des 25,000 actions réservées aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer.*

Ces 25,000 actions sont attribuées par privilège et sans réductions aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer, à raison d'une action des chemins romains pour quatre actions de la caisse.

Il est versé en souscrivant 160 fr. par action des chemins de fer romains.

La souscription est ouverte, à partir de lundi 30 mars, chez MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>, banquiers, (à Paris, 99, rue Richelieu).

La clôture de la souscription est fixée au 8 avril.

Les actionnaires de la caisse devront, pour souscrire, présenter ou faire présenter leurs titres d'actions, sur lesquels sera immédiatement apposé un timbre constatant l'exercice de leur droit.

**PATE DE REGNAULD AINÉ,**

Pharmacien, rue Caumartin, 45, à Paris,

L'efficacité de cette pâte contre les rhumes, catarrhes, grippe, enrhouements et irritations de poitrine, est prouvée par 38 années de succès. Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôt dans toutes les pharmacies. — Prix : 1 f. 50 c. la boîte; 75 c. la 1/2 boîte.

ription de tout à l'heure, de parler des verres colorés dont on se sert pour observer les astres sans être ébloui. Tous les instruments à réflexion qu'il désignait sous le nom de *tire-pieds*, sont garnis de verres rouges, bleu, verts, orangés, qu'on emploie suivant l'éclat plus ou moins vif du soleil. Si par hasard on regarde en même temps à travers deux verres, l'un rouge, l'autre bleu ou vert, on doit voir les objets en violets. Tenez, mes enfants, regardez à travers mes lunettes.

On sait que mon oncle portait des lunettes vertes. Il nous mena jusque dans la cour et nous montra le soleil; nous le vîmes du plus beau vert.

— Ah! oui! je comprends, s'écria mon petit frère, et si les lunettes étaient rouges ou bleues, je verrais le soleil rouge ou bleu.

— Précisément, dit mon oncle. Or, l'ami Coquille vous a dit que les instruments dont on fait usage à bord sont composés de lunettes et de miroirs montés sur cuivre. Rentrons dans la cuisine.

Un vieux miroir ébréché, légitime propriété de Marion, appendait au-dessus de la cheminée; mon oncle le prit à la main et le plaça près de l'écuelle vide.

— Combien vois-tu d'écuelles? me dit-il.

— J'en vois deux, une sur la table et l'autre dans le miroir.

— Et combien y en a-t-il en réalité?

— Une seule, répondis-je en riant.

— Eh bien, mes enfants, Thomas Coquille ne voyait qu'un seul et même soleil, mais d'une part directement par un verre rouge, de l'autre dans le miroir à l'aide de la vis dont il parlait; les deux prétendus soleils se sont confondus en un seul. Suivez bien mes mouvements.

Mon oncle plaça peu à peu le miroir derrière l'écuelle, de telle sorte que l'objet même finit par éclipser totalement son image réfléchie.

— Vous ne voyez plus à présent qu'une écuelle, n'est-il pas vrai? et cela parce que j'ai changé le miroir de place.

— Ah! m'écriai-je, il avait fini par ne plus voir qu'un soleil, et à travers les deux verres de couleur à la fois, de façon qu'il le voyait violet.

— Très-bien, dit mon oncle.

— Mais, demandai-je aussitôt, pourquoi avant midi la mer s'éloignait-elle du soleil, et pourquoi s'en est-elle rapprochée dès que midi a été sonné par huit coups?

— C'est encore la chose du monde la plus simple, répondit mon oncle Lefranc; jusque à midi le soleil monte et s'éloigne de l'horizon, — puisque tu sais à présent ce que c'est que l'horizon.

Je me mis à sourire d'un air de suffisance très-marqué.

— Mais à partir de midi, continua mon oncle, le soleil descend, et descend si bien qu'il finit par disparaître tout-à-fait.

— Alors nous avons la nuit, répondit mon petit frère.

— Justement, répondit mon oncle; mais regardez encore. Vous voyez qu'en remuant ce miroir je fais danser les images de l'écuelle, la table et toute la cuisine. Je puis aussi, avec certaines précautions, les faire tourner lentement. Figurez-vous que cette caserole de cuivre est le soleil, et voyez comme je conduis son reflet de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut, par de petits mouvements. Cela n'a rien qui vous surprenne. Ne soyez donc pas surpris que les instruments dont on se sert pour observer le soleil puissent aisément amener son image jusqu'au bord de l'horizon. Or, tant que le soleil monte, son image monte aussi; par conséquent l'on aperçoit qu'il est midi, lorsqu'au lieu de monter, elle commence à descendre, et semble plonger dans la mer.

(La suite au prochain numéro.)

**BOURSE DU 2 AVRIL.**

5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 69 95  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92.

**BOURSE DU 3 AVRIL.**

5 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 69 50.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 92 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le Samedi 18 avril 1857, à midi,

**LES PRÉS**

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Situés dans la prairie de la Motte, commune d'Artannes, dépendant de la succession de M. BERTHELOT.

1<sup>o</sup> Un pré contenant 60 ares 45 centiares, compris sous le n<sup>o</sup> 784 de la section A du plan cadastral, joignant au nord M. Dubaut, au levant Chevallier, au midi la commune de la Motte, au couchant les représentants Boisnet.2<sup>o</sup> Un autre pré, nommé le Cul-de-la-Prée, contenant 68 ares 64 centiares, compris sous les n<sup>os</sup> 547 et 548 de la même section A, joignant au nord M. Persac, au levant M. de Brézé, au midi Pasquier ou ses représentants.**A LOUER**

Pour la St-Jean 1858.

**GRANDE ET BELLE****MAISON DE COMMERCE,**Sise à Saumur, rue Royale, n<sup>o</sup> 20.

Cette maison, occupée actuellement par MM. Martin frères, anciennement maison Gallé fils, par sa disposition intérieure, est propre à tout genre de commerce.

Vastes magasins (22 mètres de longueur);

Caves sous toute l'étendue des magasins et à l'abri des plus hautes crues; Cour, remise, écurie, greniers.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GALLÉ, propriétaire à Saumur, rue Royale, n<sup>o</sup> 20.Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.Le dimanche 19 avril 1857, à midi, il sera vendu par adjudication, en l'étude de M<sup>e</sup> DION, notaire, deux maisons, au village de Munet, et environ 4 hectares de terre, vigne et pré, en douze articles, répandus sur la commune de Distré, dans le hameau de Munet. (918)**DEUX MAISONS****A LOUER PRÉSENTEMENT**

Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue du Puits-Neuf, l'autre rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue d'Orléans. (199)

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 19 avril 1857, à l'heure de midi,

**LES BIENS IMMEUBLES**

Ci-après,

Dépendant de la succession de M. BERTHELOT.

1<sup>o</sup> Une maison, située au bourg de Saint-Florent, composée de deux chambres au rez-de-chaussée, grenier au-dessus et jardin, joignant au nord M. Ratouis, au levant Meignan, au couchant la rue;

Et une cave, dans le rocher, au fond d'une cour, près la chambre du sieur Canard.

2<sup>o</sup> Un terrain propre à bâtir, situé au bourg de Saint-Florent, contenant environ 4 ares, et joignant au nord la route, au couchant une rue, au levant Vinsonneau. (200)

On DEMANDE UN JARDINIER pour la campagne, sachant au besoin panser et ateler un cheval.

S'adresser au bureau du journal.

Dimanche 19 avril 1857, à midi,

**ADJUDICATION****DES BIENS BEDENEAU.**

Beau terrain de la remise incendiée, mis à prix à . . . . . 10,000 fr.

Maison, rue de Fenet, n<sup>os</sup> 181 à 183, à . . . . . 6,000 fr.Maison, rue Haute-Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 17, à . . . . . 3,000 fr.

Maison, rue du Puits-Tribouillet, à . . . . . 6,500 fr.

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME.

(202) CHEDEAU, avoué.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.**A VENDRE**

A l'amiable,

DEUX MAISONS contiguës, situées à Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>os</sup> 19 et 21, occupées par MM. Dudonet et Henri Servain.S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

(NOTA.) Celle des deux maisons occupée par M. Henri Servain est à louer pour la Saint-Jean 1857. (155)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.**FONDS A PLACER****SUR HYPOTHÈQUES.**

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements partiels.

S'adresser audit notaire. (670)

**A VENDRE**

A l'amiable,

Plusieurs PIÈCES de TERRE, dépendant de la ferme du Carrefour, située au Chapeau, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, chargé de traiter. (163)**A VENDRE**

OU

**A LOUER**

En un ou plusieurs lots,

Par adjudication volontaire,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DURAND, notaire à Bourgueil,

Le dimanche 19 avril 1857, à midi,

**UNE MAISON**

Portant autrefois l'enseigne des Trois-Marchands, et servant aujourd'hui d'auberge, située à Bourgueil, à l'angle de la place du Marché aux vaches et de la place du Marché aux bœufs. Elle consiste en plusieurs corps de bâtiments, cour, grange, remise, écurie, jardin et jeux de boules.

L'entrée en jouissance aura lieu de suite.

Il sera accordé de grandes facilités pour les paiements.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. ASSIER père et à M. ASSIER fils, demeurant tous les deux dans ladite maison,

Et, pour les conditions, audit M<sup>e</sup> DURAND, notaire. (165)Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.**ADJUDICATION**

Le dimanche 29 mars 1857, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,

DE 55 ARES DE JARDIN avec BATIMENT,

Sis au Gros-Cailou, commune de Saint-Lambert,

Joignant la vieille route de Tours et l'ancien lit de la Loire, En un ou plusieurs lots.

Mise à prix, pour le tout : 7,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (50)

**A VENDRE**

UNE MAISON NEUVE,

A Saumur, rue de la Basse-Île,

Appartenant à M. OSSANT père.

DEUX MAISONS NEUVES,

Sur la levée du Chapeau, près Saumur,

Appartenant à M. BRARD-OSSANT.

S'adresser audit notaire. (51)

**A VENDRE**

OU ÉCHANGER

En gros ou par lots,

**LA BELLE FORÊT D'AUTUN**

Et toutes ses dépendances.

Situées communes de La Ferrière et de Thénézay (Deux-Sèvres).

Cette propriété se compose :

1<sup>o</sup> D'une jolie ferme nouvellement bâtie;2<sup>o</sup> De cent hectares de terre labourable, prés et bois, attachés spécialement à ladite ferme;3<sup>o</sup> D'une excellente chaulerie;4<sup>o</sup> Et de sept cent cinquante hectares de bois, divisés en vingt coupes à peu près égales.

Total de la contenance huit cent cinquante hectares.

Cette forêt est garnie de chênes d'une valeur assez considérable. Deux routes la traversent et en rendent l'exploitation des plus faciles.

La chasse y est fort agréable, surtout celle du chevreuil, dont cette forêt abonde.

Cette propriété paye deux mille deux cents francs d'impôts, et produira à l'acquéreur un revenu net de plus de quatre pour cent.

S'adresser à M. AMIET, propriétaire à la Renaudière, près Mirebeau (Vienne), mandataire de MM. Chevalereau et Robert-Beauchamp,

Et, pour les renseignements, à M<sup>es</sup> ROULLÉ et LEMAYÉ, ci-dessus nommés.

On accordera les plus grandes facilités pour les paiements. (185)

**A VENDRE**

Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-Sicile.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE. (147)**A VENDRE****OU A LOUER**

Présentement,

BELLE MAISON, au Pont-Fou-chard, avec pavillous sur la route, bosquet, porte et grille en fer. On y joindra, si l'acquéreur le désire, tout ou partie d'un clos de 2 hectares, appartenant à la maison.

**DEUX PETITES FERMES**

A VENDRE, au denier 30 du prix de ferme. — L'une située à la Rompure, près la Croix-Verte, et l'autre près le bourg de Saint-Lambert. — Contributions à la charge des fermiers.

S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT. (63)

**MAISON****A VENDRE OU A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine,

Avec cour, remise et jardin, située dans la Basse-Isle, occupée par M. Vaintras.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>me</sup> LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)**A LOUER**

Une MAISON, sise à Saumur, quai de Limoges, avec ou sans un vaste magasin derrière, pouvant servir de remise et d'écurie.

S'adresser à M. POITVIN, qui l'habite, ou à M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué.**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**UNE MAISON**

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M<sup>ll</sup>e LATRAU, rue du Collège. (86)**A VENDRE**

En détail,

Le GRAND JARDIN de Nantilly, longeant les rues de Nantilly et du Presoir-Saint-Antoine.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (172)

**A LOUER**

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

**A VENDRE OU A LOUER, pour la**

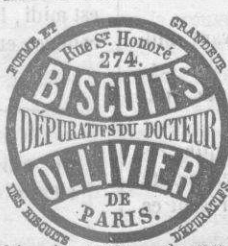
St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebrecq.

S'adresser à M. DELOUCHE ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (21)**SEULE VÉRITABLE****EAU DE BOTOT**

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coq-Héron, 5, à Paris. Cette eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie.

POUDRE DENTIFRICE, pour employer avec l'Eau de Botot véritable. Cette poudre, composée de plantes toniques et anti-scorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur chez MM. BALZEAU, et E. PISSOT. (645)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.



biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR : M. Brière, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar.

LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N<sup>o</sup> 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 32 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR : M. Brière, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (454)